

Cette clameur a été poussée par une feuille radicale comme le *Réveil* qui faisait, il n'y a pas bien longtemps, les déclarations suivantes :

“ Ce que nous avons prêché, ce que nous demandons pour le Canada, c'est l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, fondement de toute démocratie instruite et utile. Nous ne prétendons pas avoir réussi à faire triompher ce programme, ce serait trop beau. La France, notre mère-patrie, a mis des siècles à en arriver là ; mais voyez donc ce que nous avons obtenu déjà.

“ Pour la laïcisation, ne voit-on pas que nous y marchons à grands pas et que tout nous y conduit ?

“ La suppression du Conseil de l'Instruction publique, rempart du cléricalisme au sein de l'éducation, est aujourd'hui chose admise en principe. Le gouvernement Marchand s'est engagé à cette réforme qui causera une révolution dans le système existant. Peut-on nier que nous ayons les premiers osé lancer le *Delenda est* contre cette institution fossile qui fait des membres laïques, représentant des pères de famille, les valets des évêques ou de leurs remplaçants qui ne représentent rien qu'un droit théorique ?

“ Et la campagne de cette mesure de suppression, la création d'un ministre de l'Instruction publique pour notre province, quels en sont les champions de la veille ?

Voilà, Messieurs, d'où souffle le vent.

Voilà d'où souffle le vent. Oui, certes. Et cela, joint à la duplicité du procédé employé pour réaliser ces vœux et donner corps à cette clameur, cela suffirait, au besoin, pour faire juger de l'œuvre.

Rien ne reste donc debout, ici encore, des prétentions de nos progressistes, et, s'ils n'étaient décidés à tout braver, loin de faire mine de s'appuyer sur un mandat qu'ils n'ont pas même osé solliciter, ils rougiraient d'escamoter, au profit de leur dangereuse tentative, un vote obtenu dans de toutes autres conditions que celles qu'ils indiquent.